



Politique environnementale

2013-2014

Politique environnementale

Contexte

Avec la place que prennent aujourd'hui les enjeux environnementaux, il est devenu fréquent de voir les grandes organisations se doter de politiques environnementales. Il devenait donc impératif que l'Association Québécoise des Jeunes Parlementaires se dote d'un tel document afin de s'assurer de minimiser son impact écologique et donner l'exemple à ses participants et partenaires. C'est ce qu'elle a fait dès l'année 2012-2013.

Pour l'année 2013-2014, l'AQJP a choisi de nouvelles actions environnementales à accomplir dans le but de minimiser, voire éliminer son empreinte écologique. Ceux-ci concernent autant la simulation parlementaire que les autres événements reliés à l'Association.

La réactualisation de la Politique environnementale répond ainsi à deux remarques concernant l'année 2012-2013 : 1- la Politique n'a pas été mise de l'avant, restant méconnue. 2- un flou subsistait quant à sa méthode d'application.

Mesures spécifiques

Objectifs 2012-2013, atteints et continus

1. Imprimer tous les documents recto-verso;
2. Utiliser des cartouches d'encre recyclée et à re-remplir ces cartouches d'encre après utilisation;
3. Récupérer les cocardes et les cartables à la fin de la simulation;
4. Abolir les repas "à emporter" et la coutellerie en plastique lors des réunions.

Objectifs 2013-2014

L'AQJP vise à:

- A) Appliquer la Grille environnementale, une méthode d'évaluation d'événements ayant pour critères:
 - a. La considération et l'inclusion de trajectoires en transport en commun et/ou vélo dans le choix et la diffusion du lieu des événements qu'elle supporte ou organise ;

- b. L'offre d'options végétariennes dans les événements et la communication du menu à l'avance afin de promouvoir la sélection de cette option et d'éviter le gaspillage ;
 - c. La capacité de recycler et composter dans ses lieux de réunions et d'événements ;
 - d. La sélection d'aliments locaux et la réutilisation de la nourriture ;
 - e. L'achat d'équipements certifiés Energy Star.
- B) Atteindre les objectifs suivant dans la tenue de la simulation :
- a. Que les restes de nourriture, notamment les desserts du midi, soient utilisés comme collation du soir;
 - b. Que soient servis 2 repas végétariens sur 3;
 - c. Prendre des dispositions particulières avec l'hôtel lors de la simulation pour faire respecter l'objectif b.
- C) Nommer un responsable de la promotion interne de la Politique, dont le rôle comprend notamment :
- a. Rappeler l'existence de la Politique aux membres du CA et du CE, et inciter à son respect à chaque fois que cela est pertinent dans les discussions;
 - b. Rédiger une lettre envoyée au Hilton par le biais du PM, demandant le respect des objectifs de l'article 2;
 - c. Veiller à l'utilisation de la Grille environnementale;
 - d. Évaluer l'atteinte des objectifs de la présente Politique;
 - e. Dresser un répertoire des lacunes environnementales au PJQ, afin de cibler les objectifs de l'année 2014-2015.
- D) Mettre en avant la Politique dans ses relations publiques.